

CRISES ET PYRAMIDES FINANCIÈRES EN COLOMBIE ET ÉQUATEUR : HISTOIRES DE LA CONFIANCE TRAHIE

Bernard CASTELLI

L'histoire des crises successives du capitalisme — en sus de ses effets économiques et sociaux —, s'est en permanence accompagnée de fraudes, de nature diverse et d'ampleur plus ou moins importante, affectant tous les secteurs et les agents économiques intéressés au déploiement de l'accumulation du capital. La récession actuelle, liée en partie à la forme financière de ce mode de production, n'échappe malheureusement pas à cet invariant historique tant le souvenir de scandales récents (B. Madoff, J. Kerviel, J. Stanford...) demeure très présent au sein d'une opinion publique révoltée devant la recrudescence des manifestations de délinquance d'affaires. Cette concomitance aléatoire entre les crises capitalistes et le dévoilement de pratiques frauduleuses recèle sans aucun doute une part incommensurable de mystère qui renvoie à un environnement favorable, aux mécanismes occultes voire même aux logiques sous-jacentes à l'apparition simultanée des deux processus. Car des interrogations essentielles demeurent encore en suspens sans qu'il soit besoin d'en référer à un déterminisme primaire : si les phases de prospérité ne sont, à l'évidence, nullement exemptes de fraudes, en quoi la crise est-elle un meilleur catalyseur ou révélateur de dérives illicites inhérentes au fonctionnement des formes présentes du capitalisme globalisé ? Sans sombrer dans le travers médiatique d'une recherche compulsive de boucs émissaires, il s'avère pourtant essentiel de poser la question des responsabilités collectives ou individuelles à l'origine des

comportements frauduleux en temps de crise : l'entreprise, les marchés financiers, les autorités politiques et économiques, les acteurs individuels, etc. perdent-ils leurs repères éthiques par le seul fait de la multiplication des problèmes consécutifs à la stagnation ? Pourquoi les objectifs de performance économique et financière affichés en période d'expansion empruntent-ils avec une automaticité assez déconcertante le chemin glissant des pratiques déviantes dès que surgit une crise un tant soit peu profonde et pérenne ? Sans la transgression systématique des lois et des règles économiques, point de sortie(s) durable(s) de crise ? En d'autres termes : crise ou pas, le choix de l'illégalité serait-il conditionné *stricto sensu* par l'état éminemment changeant du capitalisme contemporain ou résulterait-il plutôt de préférences individuelles orientées vers une cupidité illimitée (Gréau J.-L., 2008) ?

Avec ce questionnement général en toile de fond, nous nous proposons de réfléchir ici sur une forme spécifique de fraude, dont l'apparente simplicité n'ayant d'égale que son apparition récurrente dans le cadre de turbulences économiques et financières justifie particulièrement la pertinence de son étude. Diffuse dans le temps et dans l'espace, la pyramide financière, puisqu'il faut ainsi nommer ce délit, semble toujours attirer les convoitises des escrocs comme de leurs victimes consentantes ; il y a à cela plusieurs fortes raisons qui expliquent un succès jamais démenti au cours du temps : d'abord, à l'heure de la crise des subprimes comme expression principale de l'échec patent d'une certaine forme de sophistication de la finance mondiale de marché, les fondements rudimentaires de la fraude pyramidale — pour ne pas dire rustiques —, renforcent paradoxalement les ressorts invisibles de sa large acceptation sociale, elle-même basée sur la confiance initiale des apporteurs de capital. Car ce qui paraît simple à première vue tend à estomper davantage le risque y affleurant d'une manière plus ou moins visible. Mais nous reviendrons plus loin sur cet engouement mimétique très significatif de la pérennité historique des pyramides capitalistes. Quoi qu'il en soit, l'observation attentive des opérations élémentaires de « production illicite d'argent par de l'argent » montre la labilité intrinsèque du délit s'étendant pratiquement à de multiples activités et secteurs (commerce, industrie, finance, technologie...), sans perdre bien entendu le Nord économique de son existence : un profit facile, rapide et sans grand investissement personnel, tel serait le condensé sémantique sur lequel se construirait ce type d'escroquerie. Qui ne serait alors tenté ? Ne croyez surtout pas que, devant l'évidente simplicité structurelle de tels montages financiers frauduleux, la loi ainsi que les normes afférentes puissent représenter, à elles seules, des outils efficaces permettant d'éviter

la formation et la reproduction de multiples chaînes d'argent : il me suffit ici de rappeler que la majorité des experts juridiques et financiers les plus avisés de la planète ont été complètement abusés par un certain Bernard Madoff, à l'intelligence si maligne qu'elle lui servit pour l'essentiel à éluder les apories techniques et les subtilités juridiques constitutives de la finance d'affaires.

C'est tout le propos de ce chapitre que d'approfondir le couple crises/pyramides financières à l'aide d'une grille d'analyse autorisant une meilleure compréhension de ses manifestations concrètes. Pour ce faire, le travail présenté consiste en deux parties formellement distinctes pour les besoins de l'argumentaire mais en réalité complémentaires pour la cohérence intellectuelle des démonstrations développées :

— Dans une première partie, nous tenterons tout d'abord de définir la notion de pyramide et de ses liens paradoxaux avec la crise. Nous évoquerons ensuite les cas historiques les plus représentatifs de ce délit et les différents problèmes soulevés par son appréhension économique. Cette partie initiale s'achèvera enfin par l'élaboration d'un cadre interprétatif où les défaillances dans la prise de décision sont avancées comme possibles facteurs explicatifs de la formation de fraudes pyramidales en temps de crise.

— La deuxième partie s'attachera essentiellement à appliquer l'analyse proposée ci-dessus à des cas remarquables de pyramides récemment surgies en Amérique latine. Le choix de la Colombie et de l'Équateur, au-delà de la considération pratique de disposer de données, réside dans le fait qu'ils ont eu recours à la fraude pyramidale comme réponse imparfaite à l'instabilité permanente de leurs économies respectives. Il y a donc un intérêt heuristique à étudier ce type de délit non pas seulement comme produit direct d'une crise spécifique avec ses dérives illicites mais plutôt comme résultat d'un environnement social et économique vidé de sa substance, une voie risquée vers une sortie de crise par l'illégalité.

— Nous réfléchirons en fin de chapitre sur la finalité d'un système économique particulier qui conduit à l'apparition de crises et de pyramides frauduleuses dans la sphère de l'argent.

CRISES ET PYRAMIDES FINANCIÈRES : UN COUPLE PARADOXAL

Dans l'histoire mouvementée du capitalisme, la crise représente une rupture plus ou moins longue dans le processus de la dynamique du capital : qu'elle soit d'origine commerciale, économique et même financière, celle-ci a pour insigne mérite de dévoiler le non-dit de la production, les comportements économiques éloignés du fonctionnement

idéalisé de la théorie économique. La rationalité individuelle ainsi que celle des marchés sont effectivement prises en défaut par la réalité contradictoire des crises capitalistes non anticipées, d'un coût économique et social souvent élevé et toujours difficiles à résoudre. Implicitement, on se doute bien qu'elles surgiront un jour au vu des dérives structurelles du mode d'accumulation mondiale mais l'on ignore où et quand elles seront susceptibles de se produire. Et il en est de même pour les diverses escroqueries apparaissant avec une régularité et une soudaineté renouvelées qui semblent prendre à chaque fois de court, surprendre avec autant de force les observateurs les plus avisés des déséquilibres du système. Jusqu'à présent, dans la littérature économique, il a été fort peu question de crise et de fraude, et encore moins d'ailleurs de leurs éventuelles relations.

L'analyse largement évitée de ce « couple paradoxal » (Blanqué P., 2001), puisque né de l'histoire et peu (re) connu par la majorité des économistes, n'est pas sans intérêt heuristique dès lors qu'elle dépasse les jugements de valeur et les postures normatives. Le paradoxe entre les deux concepts réside en fait dans la difficulté commune à les cerner sur le plan empirique, à les restituer théoriquement et à en extraire des principes de régulation. Pour ces quelques raisons, il nous paraît important d'approfondir l'étude des liens qui se tissent entre la crise et les fraudes. Le choix d'une escroquerie ayant trait aux flux d'argent, assez banal d'un point de vue technique, est concrètement légitimé par sa présence récurrente — sous des formes plus ou moins élaborées —, à différents moments de contraction du capital.

Dans cette première partie, nous aborderons tout d'abord les contextes historiques, l'environnement pratique et la dimension sociale qui explicitent une certaine interdépendance entre les deux phénomènes. Car si les crises constituent autant d'occasions de multiplier les risques de frauder, la question des responsabilités de leur occurrence ne peut ensuite être éludée ; elle doit être abordée en raison de ses fortes implications économiques et sociales. Finalement, une grille de lecture visant à mieux appréhender le contenu de ce couple paradoxal sera exposée comme introduction préalable à l'analyse de cas latino-américains.

Crises et fraudes pyramidales : des relations complexes

Brève histoire d'une fraude particulière

Sans remonter à la plus Haute Antiquité, on peut cependant rappeler que l'histoire des crises économiques a souvent été entachée de fraudes massives, la plupart de nature financière, qui ont ajouté, à la sévérité des

effets directs de la récession, un profond et légitime sentiment d'injustice sociale : en nous limitant au seul XVIII^e siècle par exemple, la bulle de la Compagnie des mers du Sud de même que l'expérience désastreuse de Law demeurent étroitement associées à des opérations spéculatives débouchant en fin de compte sur de gigantesques escroqueries. L'hypothèse selon laquelle la propension à escroquer évoluerait de concert avec la propension à spéculer est assez bien corrélée dès lors que l'on survole par ailleurs la genèse du capitalisme industriel en Occident : de la *railway mania* aux États-Unis, avec son engouement excessif pour les actions ferroviaires, en passant par les crises boursières et financières de 1857 jusqu'au Krach de l'Union Générale en France, les fièvres spéculatives de l'industrialisation capitaliste naissante ont souvent été les vecteurs privilégiés de fraudes financières ayant pour origine ou résultat la faillite des banques et des entreprises concernées (Bonin H., 2006 (a)).

Avec pour toile fond des crises d'ampleur inégale, les années 1920 offrent en revanche un double intérêt pour notre thématique spécifique : d'une part, c'est la période où le monde a connu la variété la plus large d'escroqueries individuelles et collectives. D'autre part, elle a aussi innové en rendant célèbre une pratique frauduleuse très liée à la personnalité déviante de son auteur, Charles Ponzi. Ce dernier, escroc italo-américain, a surtout laissé son nom à la postérité grâce à une arnaque simple¹, devenue un véritable cas d'école, toujours actuelle et fort répandue dans le milieu des affaires. Sa force principale réside dans sa simplicité intrinsèque : il s'agit de payer les intérêts et les demandes de retrait des premiers épargnants avec l'argent des derniers participants. Bien évidemment, le seuil critique de la chaîne Ponzi est atteint en général lorsque — une rumeur aidant la plupart du temps à la formation d'un mouvement de panique —, le montant des retraits devient plus important que la capacité de payer. Avant de parvenir à cette extrémité, les chaînes d'affiliés ou d'investisseurs, grâce au cumul permanent de leurs liquidités, forment une sorte de pyramide où la base composée de la masse des participants alimente le sommet des bénéficiaires immédiats. Schéma ou finance à la Ponzi, escroquerie pyramidale, pyramides financières, chaînes d'argent... les vocables ne manquent décidément pas pour désigner une fraude massive ayant pour support principal l'argent de *gogos* auxquels on fait miroiter la possibilité de réaliser des gains élevés à très court terme et sans efforts.

1. De façon plus précise, concrètement l'escroc achetait à bas prix des « coupons-réponses internationaux » de timbres émis par la poste italienne qu'il revendait à l'US Postal Service au prix du timbre américain.

La condamnation à des années de prison de Charles Ponzi ne signifia pas pour autant la disparition de son invention d'une actualité récurrente : selon les pays et les circonstances historiques, elle prit en effet des formes différentes, sans abandonner toutefois les principes fondamentaux sur lesquels reposait sa redoutable efficacité : des investisseurs dupes attirés en nombre par de mirifiques rendements monétaires. Or, la quantité d'épargnants participant à de multiples pyramides peut varier selon que le phénomène soit plus ou moins diffus socialement ou qu'il réponde superficiellement au conformisme formel des normes de régulation en vigueur. Comme l'Albanie de 1997 où la croissance exponentielle des chaînes d'argent avait fini par englober, au moment de leur apogée, près des trois-quarts de la population transformant une part considérable de l'économie nationale en un vaste casino soumis au seul jeu du hasard (Batakovic D., 1997). La phase d'euphorie terminée, les faillites successives des pyramides eurent pour conséquence majeure de déstabiliser financièrement la nation qui s'acheminait — sans l'aide opportune des institutions internationales —, vers une banqueroute inexorable, source de violences supplémentaires à l'instar des émeutes antérieures avec ses milliers de victimes.

Dans un registre certes humainement moins tragique, un des enseignements essentiels de la célèbre affaire Bernard Madoff, comme exemple emblématique de la modernité contemporaine de la fraude pyramidale, a été de montrer qu'il était possible d'escroquer, à grande échelle et pendant assez longtemps, des milliers de riches individus souvent très bons connaisseurs des techniques sophistiquées de la finance contemporaine, tout en respectant en même temps scrupuleusement le formalisme normatif de la régulation financière (Weitmann A., 2009).

Les trois champs d'un concept introuvable

Nous le verrons plus loin, la fraude à la pyramide est aussi insaisissable que la crise qui la provoque ou l'accompagne. Comme cette dernière, on ne peut la quantifier que de façon approximative en raison de l'opacité fonctionnelle entourant les opérations de capture des flux de liquidités et de redistribution sélective des intérêts. Les estimations statistiques du seul coût financier de l'effondrement des pyramides en Albanie ont oscillé entre 20 % et 30 % du PIB annuel. Et l'on a toujours du mal à évaluer avec une relative exactitude l'impact social de cette fraude massive au niveau national. De même, le chiffre global de l'escroquerie Madoff atteindrait environ 50 milliards de dollars sans qu'il y ait bien entendu aucune certitude sur la fiabilité du montant avancé. À l'instar de la dernière crise du capitalisme financier, le montant total des

pertes induites par les fraudes pyramidales ne sera en fin de compte jamais connu ; élément certes essentiel mais non déterminant dans l'effort intellectuel visant à mieux appréhender le contenu d'un concept fuyant. Car des aspects techniques, juridiques, institutionnels et économiques viennent en permanence se greffer autour des liens contradictoires unissant le couple crises/fraudes pyramidales.

Des points communs surgissent néanmoins décrivant des logiques convergentes, utiles pour une tentative ultérieure de définition opérationnelle : en premier lieu, avec la crise financière de 2008, on a constaté que les frontières entre le moral et l'immoral, le légal et l'illégal... s'étaient en permanence déplacées au sein même de la finance capitaliste mettant en cause les fondements de la théorie pure : transparence des marchés, loyauté des acteurs, autorégulation efficace, intervention de l'État, etc. Ce qui était considéré dans le passé comme relevant d'un délit ne l'est plus aujourd'hui : à l'ère de la titrisation outrancière, des marchés développés ont pu longtemps fonctionner avec des pratiques et des outils qui, dans le contexte actuel de moralisation officielle du capitalisme globalisé, seraient maintenant considérés comme des pratiques frauduleuses (Boissieu de C., 2002 ; Kellens G., 2005). Quelques exemples récents illustrent la malléabilité des terrains et des frontières séparant crise et fraude :

- Absence de contrôle sur la spéculation immobilière (Lehman Brothers) ;
- Inflation des engagements pris sur les marges cotées en Bourse (J. Kerviel) ;
- Appréciation erronée des opérations sophistiquées dans des secteurs innovants (Vivendi) ;
- Présence excessive de projets financiers à vocation internationale (Parmalat), etc.

En deuxième lieu, l'idéologie de l'efficacité des marchés présuppose un futur économique maîtrisé par l'information financière. Tout est possible et rien ne limite rien : la connaissance économique utile devient accessible au plus grand nombre d'agents par le biais de la valeur actionnariale en hausse constante. Les fraudeurs pyramidaux s'inscrivent fondamentalement dans la même logique financière poussée à l'extrême, privilégiant au contraire l'illégalité des procédés pour obtenir un maximum de profits. Les gains des pyramides supérieurs à ceux déjà très élevés de la finance légale ont fait croire tant aux actionnaires qu'aux affiliés que l'argent facile était à la portée de tous. Cette logique collective à court terme anime certains acteurs financiers susceptibles de se muer temporairement, au gré des opportunités, en fraudeurs nomades

grâce à de brefs allers-retours lucratifs entre le licite et l'illicite. Le désenchantement survient cependant avec la déflation des actifs liée à la récession, emportant tout sur son passage, et à plus forte raison les montages pyramidaux dont la prolifération reposait sur la prospérité précédente (Gréau J.-L., 2008). Dans les deux cas, il y a eu tromperie flagrante voire même acte de mauvaise foi quand cela a permis de contourner les contrôles les plus dissuasifs. Plus précisément, la fraude pyramidale exprime non seulement la rupture d'un contrat particulier — « produire de l'argent en toute légalité » — mais plus généralement une transgression de l'ordre économique et social ².

Pour mieux comprendre la nature des liens contradictoires unissant la crise et la fraude pyramidale, trois éléments méritent d'être retenus : la crise comme la fraude associent en général une pratique, un domaine d'activité économique et un acteur chargé de les combattre. Tout d'abord, la pratique ou le *modus operandi* favorable à l'apparition de crises ou de pyramides frauduleuses : on pense, par exemple, au placement de crédits immobiliers titrisés auprès de catégories sociales modestes (subprimes) comme facteur de déclenchement de la crise présente, ou bien à des promesses futures de super-rendements monétaires comme incitations puissantes à la création de grandes chaînes d'argent. Le domaine d'activité des deux phénomènes renvoie ensuite à la sphère concrète de la finance où la recherche obsessionnelle d'opportunités de profits immédiats et substantiels risque de dériver en krachs et fraudes. Enfin, il ne peut y avoir de lutte efficace contre l'apparition de récessions et de fraudes pyramidales que si l'État applique les normes de régulation financière susceptibles de rendre performants les contrôles concernant les acteurs financiers.

Confiance et pyramides financières

Il est au préalable amusant de rappeler que le terme escroc en anglais se traduit par l'expression « *confidence man* ». L'escroc étant un homme qui inspire confiance, l'acte de frauder, sous quelque forme que ce soit d'ailleurs, constitue par conséquent une rupture du pacte ou des relations de confiance existantes (Bonin H., 2006 (b)). De nombreux travaux ont d'ailleurs montré combien la confiance s'avérait indispensable pour garantir la stabilité dans des domaines aussi variés que l'économique, le financier et le social. En exagérant un peu, on pourrait même dire que le

2. « [La fraude...] est une transaction immorale qui méconnaît ou viole une relation contractuelle implicite ou explicite de confiance entre groupes de personnes... » Pascal Blanqué : « Crises et fraudes. Vers de nouveaux mécomptes », in GRAVEREAU J., TRAUMAN J., (éd.) *Crises financières*, Paris, Economica, p. 329.

motif délictueux (voler l'argent d'autrui) devient parfois secondaire face à l'importance du concept qui donne un sens plus pertinent aux relations crise et fraude pyramidale. Si cette délinquance se conçoit avant même souvent l'éclosion de la crise, il n'en reste pas moins que le délit dérive de l'ivresse incoercible qu'éprouve l'escroc à inspirer confiance en pariant sur un avenir radieux. Et il excelle à en abuser à un point tel que la crise arrive — hélas toujours trop tard ! — pour dissiper les confusions créées entre monnaie et épargne, confiance et croyance, rendements financiers et spéculation... comme autant d'externalités négatives suscitées par le succès contagieux des pyramides financières. Car ces « *Ponzi Schème* » ne sont que de prodigieux montages de signes, de représentations faussées du réel où la parole donnée permet de capturer la confiance ingénue des participants à seule fin de canaliser leur désir d'enrichissement sur la longue durée.

En grec, « Κρίσις », la crise, est une décision qui permet de distinguer entre deux choix ou options possibles ; une telle décision repose en dernière instance sur une parole de poids. Si celle-ci perd de son crédit par le fait de décisions légales erronées, entraînant par exemple une profonde récession, il est fort possible que leurs conséquences mènent à la fraude pyramidale, envisagée comme une alternative susceptible de récupérer la parole donnée au détriment de la loi. Car les cupidités individuelles n'expliquent pas à elles seules l'attraction fatale pour les chaînes d'argent : les défaillances des autorités économiques et politiques ont en outre une part de responsabilité dans le report des aspirations sociales frustrées des épargnants vers des solutions de type pyramidal.

Crises et extension du domaine pyramidal : une responsabilité réciproque

Les matrices fondamentales du couple

Comme nous l'avons esquissé précédemment, les origines de la fraude pyramidale — et de ses liens avec la crise —, renvoient à une histoire contemporaine auxquelles sont associés le développement du capitalisme et les mutations successives de ses modes de financement. Toute la question est alors de savoir s'il est possible de relever des causalités suffisamment explicatives ou des matrices fondamentales remplissant un rôle moteur ou plus simplement d'accélérateur au sein du couple paradoxal crise/pyramides. Nous en avons repéré trois ; peut-être en existe-t-il d'autres qui nous sont encore inconnues :

— D'une part, la première explication obéit à une séquence fort bien stylisée par de nombreux travaux d'histoire économique et financière : la

fraude pyramidale surgit tout d'abord durant les phases de prospérité du capitalisme où l'abondante liquidité fournie aux agents tend à stimuler en excès la demande globale. Cette dernière ne s'oriente pas en priorité vers les besoins de financement de l'accumulation mais privilégie au contraire des biens de consommation durables voire même ostentatoires. Ainsi, comme nous le verrons avec la pyramide colombienne DMG, l'escroquerie financière était occultée de manière systématique par une activité commerciale officielle sur des biens et des services dont le dynamisme initial résidait dans l'excédent temporaire de pouvoir d'achat des classes moyennes. Au fur et à mesure les premiers bénéficiaires aisés de cette pyramide transformaient ainsi en dépenses somptuaires leurs croissantes liquidités induisant de la sorte un fort effet de démonstration pour tous ceux qui n'y participaient pas encore. Si les chaînes d'argent représentent un indicateur concomitant avec l'euphorie capitaliste, la crise générale offre par ailleurs des opportunités renouvelées de multiplier leur présence frauduleuse : on fraude d'autant plus que l'on sait pertinemment que *l'Âge d'Or* a un terme, une limite temporelle que la récession interrompt brutalement ou raccourcit selon l'intensité variable de son impact. En d'autres termes : le sauve-qui-peut individuel peut être considéré comme un comportement rationnel qui aggrave le profil global de risque lorsqu'il se métamorphose en panique collective, déstabilisant le reste de la communauté financière.

— D'autre part, le deuxième facteur explicatif introduit ensuite une autre clé d'interprétation dans la compréhension du couple crise/pyramide financière : c'est le caractère unique de chacun des deux phénomènes présents au cours de l'histoire du capitalisme qui rend si difficile, aujourd'hui comme hier, d'éviter leur reproduction simple ou élargie. À chaque nouvelle crise ou révélation de fraude pyramidale, la surprise réelle n'a d'égale que l'incompréhension généralisée comme si la théorie économique et l'observation empirique montraient de troublantes limites intrinsèques. Et pourtant : les causes et les mécanismes de développement de deux crises du capitalisme — celles de 1929 et de 2008 —, aux effets financiers quasi semblables, ont été dernièrement rapprochés pour les besoins de l'analyse, sans que cette démarche comparative aboutisse toutefois à des résultats probants. N'est-ce pas la confirmation de l'unicité irréductible, de l'originalité spécifique des crises qui freine la prévision autant que leur résolution en termes de politique économique ? Bien entendu, un même diagnostic pourrait être établi pour les escroqueries pyramidales des XX^e et XXI^e siècles dans la mesure où elles offrent peu de points communs sinon de profondes différences : profil de l'escroc, taille de la pyramide, nombre et qualité des victimes, modes

opérateurs, etc. Toutes semblent confirmer que si la motivation délictueuse demeure à peu près identique au fil du temps, chaque fraude recèle en revanche une spécificité fruit des circonstances historiques et surtout des fièvres spéculatives.

— Enfin, dernière matrice fondamentale au cœur du couple crise/pyramide frauduleuse dont la responsabilité historique s'avère bien établie pour les deux phénomènes : la spéculation. À l'heure où il devient vital de lever toujours plus de capital en entretenant la hausse de la valeur actionnariale, elle continue d'exercer une influence profonde comme par le passé : la crise ainsi que les fraudes pyramidales lui sont redevables de beaucoup de faillites inédites et de fortunes amassées en très peu de temps. Dans les deux situations, le problème spéculatif (et ses conséquences latentes) se résume d'une manière limpide (Boissieu de C., 2002) : une accumulation de promesses futures de paiement que l'on cherche à monétiser à tout prix. Quelle que soit l'époque, le procédé de vendre le même rêve d'enrichissement demeure d'actualité même si les noms tendent à varier : martingale magique, cavalerie fantastique, carrousel financier, fièvre d'or, etc.

À un point tel que la « Ponzi finance », aux plus belles heures de la financiarisation précédant la crise contemporaine, avait fini par désigner une activité financière presque normale, une pratique légale des affaires qui admettait couramment que la charge d'intérêt pût dépasser le *cash-flow* et que la dette fût remboursée par l'émission d'une autre dette ! Avec un contrôle important du marché financier, n'importe quel agent serait naturellement tenté par l'expérience de la fraude pyramidale d'autant plus que les pertes éventuelles seront finalement transférées aux épargnants ou aux affiliés mystifiés. Or les supports concrets de la spéculation financière empruntent maintenant de multiples formes dévoilées au moment de l'éclatement des crises et de la révélation des divers scandales : différentiels des taux de change, des taux d'intérêt, appels de marges boursiers, produits dérivés... La liste non exhaustive pourrait cependant être allongée à l'envi. D'ailleurs, on ne peut comprendre véritablement la responsabilité partielle du processus spéculatif sur l'existence du couple crises/pyramides financières qu'en introduisant la dimension du risque parmi ses causalités fondamentales.

L'appétit pour le risque moteur de crises frauduleuses ?

Nous l'avons vu, les périodes euphoriques de prospérité du capitalisme ont pour défaut majeur d'estomper les problèmes latents sous un vernis d'optimisme contagieux. L'appétit immodéré pour le risque nourrit des expansions sectorielles largement financées par un recours

croissant aux marchés désormais libérés des contraintes institutionnelles de la régulation passée. Mais si le crédit marchand organise la confrontation permanente des risques, il recèle en lui-même les prémices futures d'instabilités monétaires et de désordres financiers. Ces diverses volatilités dessinent les contextes favorables à la formation de la fraude pyramidale. En quoi le risque est-il en partie responsable des effets pervers mentionnés ci-dessus ? Quelles sont en outre les logiques qui induisent des comportements risqués exacerbant la formation simultanée de crises et d'escroqueries à la pyramide ? Un risque mieux contrôlé pourrait-il éviter enfin un arbitrage délicat entre la crise et ce type de fraude financière ?

Ces interrogations structurent un débat à peine esquissé dans la littérature économique contemporaine malgré leur importance sur le plan théorique et pratique. Quelques éléments de réponse peuvent d'ores et déjà être apportés sans pour autant épuiser le contenu de la problématique :

En premier lieu, le risque financier est un calcul probabiliste sur une espérance de gain qui influence les décisions d'investissement génératrices de profits futurs. Dans le cadre du capitalisme globalisé, les défaillances successives dans la maîtrise des risques par les acteurs financiers de l'accumulation conduisent en général aux crises financières que nous connaissons actuellement. Des risques non maîtrisés surviennent lorsque les anticipations irréalistes sont substituées de manière systématique aux exigences « raisonnables » d'un retour sur investissement à moyen terme. Par conséquent, la recherche obsessionnelle de la performance économique et financière représente une puissante incitation à frauder dans la mesure où anticiper des rentabilités annuelles à deux chiffres ou des hausses régulières de titres boursiers peut être parfois considéré comme des objectifs nettement insuffisants. La fraude pyramidale apparaît alors sous la forme d'une alternative beaucoup plus lucrative puisqu'elle s'excipe des audits comptables, des normes de gestion et des contrôles fiscaux liés à une gouvernance capitaliste ou financière (Kellens G., 2005). La maximisation outrancière du *cash* pyramidal sous-tend au contraire une conception hasardeuse, non contrôlée du risque soumis à la seule l'appréciation de l'escroc. En d'autres termes : la fraude pyramidale repose au départ sur un calcul probabiliste de gains futurs mais qui — au cours de son expansion exponentielle —, perd totalement de vue le risque.

En deuxième lieu, des risques non maîtrisés ne suffisent pas à expliquer complètement l'occurrence des crises avec ou sans escroqueries pyramidales : ce que nous a enseigné la crise de 2008, c'est que le souci

compulsif d'assurer la couverture généralisée des opérations boursières et financières tend à susciter des effets opposés aux objectifs de performance et de sécurité officiellement recherchés par la finance capitaliste. Ce n'est pas tant la gestion défailante du risque, matérialisée par la multiplication des faillites bancaires et des produits financiers dits « toxiques », que l'abus des transferts de risques qu'il faut incriminer ici : on se souvient bien de la teneur dithyrambique des discours d'avant la crise présentant la titrisation comme une forme d'assurance des actifs boursiers et financiers qui garantirait à coup sûr la transparence des transactions et l'intégrité des comptes ! Or la dilution excessive des risques a été une source supplémentaire de profits légaux pour les banques en raison des commissions prélevées à chaque transfert réalisé.

À l'instar des pyramides qui, avec le nombre d'affiliés ou d'investisseurs en augmentation constante, répartissaient sous la forme d'intérêts versés aux premiers arrivés l'argent liquide des derniers participants. La charge des intérêts devenant par conséquent moindre par rapport aux volumes de liquidités collectées, l'escroquerie pouvait commencer par appropriation du surplus monétaire par les dirigeants-délinquants. Jusqu'à l'écroulement inéluctable du modèle de redistribution pyramidale par impossibilité de répondre d'abord aux retraits modestes puis plus importants qui affluaient avec l'ampleur grandissante de la panique saisissant les victimes. Certes, par comparaison avec les contrats techniquement très élaborés de transferts de risques bancaires adossés à des titres de créances, sous forme électronique ou papier, le fonctionnement quotidien du modèle de prédation des pyramides demeure d'une rusticité canonique puisqu'il se limite à déplacer de la base au sommet des liquidités, à transférer de la monnaie fiduciaire. Que ce soit la complexité structurelle des opérations de risques financiers ou la simplicité apparente de la circulation monétaire à l'intérieur des pyramides, ces types de transfert ont largement contribué à l'opacité informationnelle responsable en partie de la crise et des fraudes pyramidales.

L'appétence pour le risque se déplaçant enfin très vite, les normes ainsi que l'information afférente à la régulation financière peinent cependant à suivre des mutations aussi paroxystiques que les situations de crise ou de fraude Ponzi. Ces deux derniers concepts étant construits *ex post*, les besoins d'information sont nettement à différencier, à cibler selon les politiques de prévention ou de répression à appliquer. Avec l'expérience de la récession, il semble que le contrôle majeur doive s'exercer d'une part sur les innovations financières pour prévenir l'accumulation de risques potentiels (Turba V., 2007). Celles-ci ont induit

en fait une diversification prodigieuse des sources de financement des banques que l'on ne parvient pas toujours à bien cerner, à qualifier comme fonds propres³. Cela peut avoir comme résultat imprévu un contournement des normes de gestion des institutions et des marchés financiers aboutissant à une perte réelle d'efficacité en termes de supervision et de surveillance. La titrisation effrénée de même que la propagation des produits dérivés ont pu ainsi produire de nouveaux aléas (risques de contrepartie, opérationnel, technologique, systémique...) par une profonde altération du contenu de la demande informationnelle.

La fraude pyramidale en liaison avec la crise est d'autre part un risque construit en fonction des normes en vigueur (Boissieu de C., 2002 ; Mangenot M., 2005) : objet autant que conséquence partielle du contournement normatif, elle se déplace à l'intérieur d'une zone grise estompant en permanence l'espace et le temps, où la manipulation de l'information réservée et de la confiance entre les agents concernés constitue les paramètres essentiels de la décision délictueuse. La norme devenant par ailleurs obsolète sous l'influence de l'innovation technologique et financière, ce vide réglementaire transitoire engendre paradoxalement des fraudes inédites qui justifieront plus tard la création de nouveaux dispositifs répressifs : le paradoxe réside dans le fait que la pyramide exprime *a posteriori* un besoin de normes aussi intense que la crise qui la révèle. La boucle est donc fermée puisque le caractère éphémère des mesures prises en vue de lutter contre les crises et la fraude pyramidale constitue un des obstacles les plus importants rencontrés par les autorités économiques et politiques. Il en est ainsi par exemple de certains « espaces juridiques souverains » qui s'adaptent en permanence à la réglementation internationale sous la forme d'une spécialisation renouvelée dans des services non rendus par les autres États : ouverture de comptes anonymes, création de *trustees*, secret bancaire... dont les médias évoquent à satiété le recours par les entreprises financières et non financières ainsi que les escrocs de haut vol. Dans les deux cas de figure, le rôle des transferts s'avère en définitive essentiel pour mieux comprendre l'environnement technique et le contexte politique dans lesquels le couple crise capitaliste/fraudes pyramidales tisse ses liens.

Le triptyque analytique

Comme situation paroxystique, la crise aurait le mérite non seulement de purger, à échéances régulières, le capitalisme de ses richesses

3. Comme dans le cas des titres libellés en monnaie étrangère et des prêts cessibles à des investisseurs.

artificielles mais surtout de révéler les conduites irrégulières de ses actionnaires et dirigeants entraînant parfois (et heureusement pas toujours) dans la faillite leurs propres entreprises. Pour certains libéraux, la thèse de la cyclicité de la purge *via* la crise conserverait alors une certaine validité explicative, si ce n'était cette présence dérangeante de banqueroutes frauduleuses et de détournements de fonds par des élites entrepreneuriales peu scrupuleuses qui mettent en péril les conditions mêmes de maintien et de reproduction du capital productif ou financier. Or ce schéma analytique semble bien réducteur puisqu'il ne permet pas de donner un véritable sens économique aux incitations à la base des comportements déviants en temps de crise. C'est la raison pour laquelle nous présentons ci-dessous une grille de lecture qui tentera de combler ce vide interprétatif en mettant l'accent sur trois aspects ou dimensions de la thématique :

— En premier lieu, en violant la confiance, la fraude pyramidale apparaît tout d'abord comme une hérésie économique, un « bruit » qui traduit la perversion de décisions prises par certains acteurs. Cette rupture est aussi à proprement parler une crise, de nature financière ou non. Ce qui importe dans notre tentative d'analyse, c'est que la pyramide financière puisse être interprétée comme une altération du comportement décisionnel. Ce premier niveau signifie qu'il faut s'intéresser plus particulièrement aux décisions qui conditionnent l'accès à l'illégalité : ainsi, du point de vue des épargnants ou affiliés, l'idée courante selon laquelle leur participation induirait un coût économique *a posteriori* (pertes de leurs patrimoines) n'entre nullement en ligne de compte : l'horizon temporel à court terme de même que l'anticipation d'un gain substantiel expliquent pour beaucoup l'absence d'arbitrage rationnel, pondéré par la transparence des sources d'information. La crédibilité de l'escroc et la capacité de persuasion de ses complices se suffisent à elles-mêmes pour livrer le message de la parole donnée, la représentation sociale de l'enrichissement sans risques pour tous.

Par ailleurs, interpréter seulement l'acte d'accéder à la pyramide comme un choix rationnel entre l'illégalité et la légalité financières dans un but ultime de maximisation des profits ne correspond pas complètement à la réalité observée. Les exemples équatoriens et colombiens fournis plus loin montrent que le fait d'investir son argent, sans véritables garanties de récupération, est perçu comme légitime, non spéculatif et « socialement responsable » : les gains espérés aideraient à financer non seulement un éventail varié d'achats de bien durables, plus ou moins somptuaires selon les classes sociales, mais aussi divers projets liés à la promotion culturelle, économique et sociale des membres de la

famille consanguine. En filigrane, l'existence de cette sorte d'« assurance sociale » un peu particulière aurait un rapport avec le souvenir des crises récemment survenues dans la région et la perception par les populations locales de l'inefficacité des politiques dites de sortie de crise.

— En second lieu, à la décision privée, il faudrait ajouter ensuite la structure publique des incitations comme élément analytique des liaisons incestueuses entre les crises et la fraude pyramidale. Rappelons que les débâcles financières de la région ont été accompagnées d'actes frauduleux commis par des actionnaires ou des dirigeants experts en matière de transgression des normes de régulation et d'éthique professionnelle. La part de responsabilité individuelle dans tels comportements « immoraux » est incontestable en jetant le discrédit tant sur le marché que sur l'État. Or, ses défaillances répétées en matière de contrôle et de prévention ont permis qu'un véritable système financier parallèle s'installe au sein des économies andines au détriment de la sécurité et de la légalité des transactions de crédits ou de paiements. De la même façon que l'État a été incapable de prévenir et d'éviter ces crises, il a laissé se développer les pyramides lesquelles ont pu concentrer à un moment donné tous les risques financiers, non répertoriés et donc non couverts, d'une région voire même d'un pays entier (Colombie). D'où le danger de recrudescence d'instabilités économiques et financières.

Ce n'est pas tant l'existence de normes non appliquées qui pose problème que l'absence de volonté politique de les mettre en œuvre : au-delà d'une application coûteuse, l'enjeu réside en effet dans la possibilité de léser des intérêts puissants et présents dans les appareils d'État. Comme utilisateurs à titre privé des chaînes d'argent certains hauts fonctionnaires n'ont jamais eu la moindre intention d'intervenir pour pallier les vides juridiques ou normatifs autour de l'activité illégale des pyramides : contrôleurs, juges, policiers, militaires... faisaient partie de la clientèle qui a pu et su investir des sommes même importantes aux origines parfois douteuses. Par conséquent, ne prendre en considération que le formalisme de la politique normative s'avère en fait une approche analytique partielle si l'on considère que la déléguer à l'État ne résoudra pas l'essentiel : faire que l'incitation publique clientéliste prévalente devienne une exigence de neutralité technique et politique garante d'une régulation réussie.

— La troisième dimension de la grille d'analyse proposée soulève finalement la question complexe de la nature de l'information financière (Boissieu de C., 2002) : asymétrique et fuyante puisque la dissimulation demeure au cœur du développement des crises et des fraudes. D'une part, l'asymétrie informationnelle comme condition et support de la fraude

pyramidale (et de la crise actuelle) ne laisse rien filtrer des possibilités techniques d'offrir des intérêts élevés aux affiliés supérieurs. Seuls les escrocs au sommet connaissent la réalité des volumes d'argent circulant en interne. Stratégie qui a une double fonction symbolique et pratique : d'abord, il s'agit d'entretenir la dimension « magique » de la pyramide où n'importe quel participant doit être en permanence conforté dans son désir (aveugle) d'enrichissement. Cette caractéristique n'est d'ailleurs pas exclusive de la finance illicite, si l'on songe par exemple aux valorisations stratosphériques de titres boursiers atteintes lors de la bulle de l'économie *Net*, avant qu'elle se dégonfle brutalement (Turba V., 2007). L'asymétrie informationnelle dans les pyramides sert ensuite à dissimuler les pertes cachées quand bien même la comptabilité existante ne présenterait pas un degré d'élaboration élevé. Il en est de même pour la crise dont on découvre l'ampleur réelle grâce aux livres de comptes des banques et des entreprises ouverts pour obtenir les ressources publiques de leur sauvetage financier. D'autre part, elle est fuyante puisque liée à des flux de données afférents aux entrées et sorties d'argent de la pyramide. Sans compter bien entendu que ces transferts n'ont qu'une unité précaire de temps et de lieu : aussitôt réalisés les dépôts, les liquidités s'évaporent vers les bénéficiaires les mieux placés ou prennent le chemin des paradis financiers et fiscaux de la planète. Le temps virtuel de l'escroquerie contemporaine rencontre l'immatérialité de l'espace financier. Bien entendu le parallélisme avec la situation de la finance capitaliste précédant le *shock* de 2008 n'est qu'une pure coïncidence aléatoire.

Nous tenterons d'appliquer ces trois dimensions analytiques aux cas emblématiques de l'Équateur et de la Colombie.

LES CRISES COMME EXTENSION DU SYSTÈME PYRAMIDAL : ILLUSTRATIONS LATINO-AMÉRICAINES

L'objet de cette seconde partie consiste à restituer plusieurs éléments factuels et analytiques d'exemples « remarquables » de pyramides financières survenues récemment en Amérique latine. L'emploi délibéré de cet adjectif n'obéit évidemment à aucune intention spectaculaire, ni à un sensationnisme médiatique de mauvais aloi mais répond plutôt à un double dessein heuristique : il s'agit de montrer que l'apparition d'une fraude pyramidale n'est pas nécessairement concomitante avec l'éclosion d'une crise, dans la mesure où cette forme d'escroquerie peut aussi surgir, à plus ou moins long terme d'ailleurs, après une catastrophe d'ampleur nationale. Ainsi, à peine sorti convalescent d'une rupture majeure du système financier en 1998, l'Équateur est confronté, un peu moins de dix

années plus tard, au scandale du notaire de Machala dont la nature singulière et les multiples répercussions sociopolitiques ont pu temporairement faire vaciller les fondements institutionnels de la société.

D'autre part, s'il est vrai que la chute des deux pyramides colombiennes étudiées suscite *a posteriori* de nombreux conflits sociaux et politiques, elles se différencient néanmoins de leur semblable équatorien par la structure organisationnelle et l'échelle géographique de leur mode d'intervention. Car le seul réel point commun entre les deux situations nationales réside dans le fait que les chaînes d'argent illicite, en étendant au fur et à mesure leur influence économique, financière et sociale au niveau national, se transforment paradoxalement en une alternative fallacieuse de sortie de crise pour certaines catégories sociales les plus affectées par ses effets immédiats ou retardés. Avec cette analyse empirique, nous espérons en fin de compte tester aussi la validité des postulats théoriques de notre grille interprétative.

Le Roi Midas de la Province de l'Or

De l'euphorie consensuelle au scandale individuel

Tout commença comme dans une fiction télévisuelle : le 26 octobre 2005, un homme de 71 ans meurt d'un accident cardiaque dans les bras de sa jeune maîtresse⁵ (18 ans) avec laquelle il avait l'habitude de partager une chambre d'un hôtel de luxe de la capitale de l'Équateur, Quito. On découvrit rapidement l'identité du défunt : il s'agissait de José Cabrera Romàn, alias Cabrita, de profession notaire dans la ville de Machala, province del Oro⁶. À partir de ce moment, les événements s'accélérent tant l'épaisseur de la vie réelle du personnage dépasse non seulement les circonstances pittoresques de sa mort mais surtout la dimension provinciale de l'affaire. Peu à peu, des informations de sources multiples⁷ circulent esquissant un portrait de plus en plus éloigné de l'image du bon et honnête notaire unanimement respecté par la société locale. La documentation consultée dévoile en partie la face

5. La police trouva éparpillées aux alentours du cadavre des bouteilles d'alcool ainsi que des quantités variables de drogues dures (cocaïne, amphétamines).

6. La province del Oro constitue un espace régional subtropical dont la base économique repose principalement sur l'exportation de produits primaires divers (banane, cacao, café, crevettes...).

7. En raison de l'importance sociale et politique des acteurs impliqués, on dispose ainsi de nombreuses archives numériques des quotidiens des pays observés. Afin de ne pas alourdir le texte, les documents en ligne consultés pour la rédaction de ce chapitre sont référencés à la fin de la bibliographie.

cachée d'une finance régionale dynamique se développant en dehors du contrôle et de la supervision des institutions formelles de régulation.

Après avoir tissé de nombreuses relations professionnelles au niveau national et international depuis sa « modeste » étude, José Cabrera Román a utilisé, dès 1991, ce capital social exceptionnel pour se lancer dans la collecte massive de ressources liquides. Lors de sa mort, une estimation approximative évaluait à 30 000 le nombre de clients que le notaire de Machala aurait — secondé il est vrai par une trentaine d'employés spécialisés dans le dépôt des liquidités et le paiement des intérêts —, réussi à convaincre de participer à cette pyramide financière. Des chroniques locales montrent comment la « fièvre d'or » se répandit à l'intérieur des espaces urbains et ruraux de la région : les magasins électroménagers, les succursales bancaires, les concessionnaires automobiles, les immeubles résidentiels, etc. bénéficièrent en permanence des quantités d'argent liquide en circulation, de cette manne douteuse qui se matérialisa pour l'essentiel en une consommation effrénée de biens durables.

Plus le temps passait, plus le choix géographique des futures victimes de « Cabrita » s'élargissait aux régions adjacentes à la province del Oro (Azuay, Loja), jusqu'à même y inclure les frontières colombiennes et péruviennes. Le nombre croissant des participants se combinait à leur diversité sociale, les obligeant peu à peu à se regrouper pour mieux répondre à l'augmentation continuelle du montant du capital d'entrée⁸ : des agriculteurs en passant par les médecins jusqu'aux policiers et militaires, presque toutes les catégories sociales de la population désiraient ardemment faire partie de cette chaîne spéculative ! En dépit du fait que le dépôt (élevé) moyen s'élevait à 26 000 \$ avec pour extrêmes des sommes atteignant respectivement 10 000 \$ et 100 000 \$.

Il s'agit donc d'un classique phénomène d'engouement collectif avec comme incitation fondamentale la volonté de ne pas être exclu de l'attractivité des gains remis aux premiers bénéficiaires de la martingale. Les paramètres rationnels de la décision d'investissement pyramidal sont alors biaisés par une imitation grégaire qui incite les nombreux épargnants à vouloir participer à tout prix : tout le monde s'y précipitait pour les profits élevés que l'on était censé percevoir. Il eût été incompréhensible par conséquent de ne pas tenter d'y accéder. Cette pratique autoréférentielle à vocation spéculative suffisait en outre à administrer de manière circulaire la preuve patente de la solidité financière de la pyramide. Toutefois, ce mimétisme n'était en aucune

8. La quotité du capital initial augmenta au fur et à mesure du succès de la pyramide : des 1 000 \$ du départ, on passa peu à peu à 5 000 \$ puis à 10 000 \$ pour terminer à 25 000 \$.

manière spontané mais plutôt construit socialement, avec une rare habileté d'ailleurs, grâce à un recrutement sélectif basé sur l'acceptation subjective par le notaire de nouveaux apporteurs de capitaux⁹. À un point tel que, longtemps après la mise en liquidation de l'étude notariale, de nombreuses victimes ont toujours beaucoup de mal à croire à la spoliation de leurs patrimoines par ce *Midas* tropical tant la confiance aveugle en son intégrité professionnelle demeure encore intacte.

Les causes de l'extension de la richesse illicite

Que la cupidité aveugle ait été la motivation majeure des participants à la production d'argent illicite ne représente nullement une découverte originale, un résultat remarquable. Une explication aussi générale ne suffit pas à elle seule à justifier la taille considérable et la durée conséquente prise par cette fraude pyramidale : même si les approximations chiffrées avancées doivent être maniées avec circonspection, il n'en reste pas moins vrai que, pendant moins deux décennies, l'étude notariale a pu fonctionner sans la moindre supervision avec des volumes d'argent oscillant entre 400 et 800 millions de dollars annuels ! Une des solutions de l'énigme relèverait peut-être d'une causalité historique permettant ainsi de mieux comprendre l'apparition d'une telle structure pyramidale. L'analyse de la logique financière prédominante en Équateur nous semble être alors un facteur explicatif capital de son extension.

Rappelons au préalable que la catastrophe financière de 1998 avec son cortège de faillites bancaires n'a eu qu'une très légère incidence sur la structure hiérarchique et exclusive du système de dépôts et de crédits. La carence de profondeur financière de la banque équatorienne demeure d'une part inchangée comme le reflète clairement la faiblesse du pourcentage de crédits/PIB : il atteint 84 % dans les pays développés, 30 % pour l'ensemble de l'Amérique latine et à peine 14 % en Équateur. Hormis le moment du passage heurté à la dollarisation en janvier 2000, la modestie pérenne de l'intermédiation classique est majoritairement adossée à une concentration de crédits liés pour l'essentiel à la consommation de biens importés. Or, ce sont aussi les grandes entreprises oligopolistiques qui bénéficient à titre principal, même et surtout, de la masse allouée des crédits tandis que les particuliers et les micro-

9. Cette technique de sélection est typique de n'importe quelle escroquerie pyramidale à l'instar de la récente affaire Madoff. En mettant en concurrence l'élite économique américaine, ce génial escroc distribuait en fait les droits onéreux d'entrée dans sa chaîne d'argent comme autant de faveurs très prisées. Cf. WEITMANN A., *L'affaire Madoff. Les secrets de l'arnaque du siècle*, Paris, Plon, 2009.

entreprises (1 % de la banque formelle) pâtissent souvent du manque de soutien financier de leurs projets. En résumé : la période postcrise n'a pas permis le rétablissement définitif de la confiance auprès de la clientèle des banques. L'incertitude sur l'efficacité et l'intégrité des banquiers à gérer sans risques l'épargne collectée conduit à accentuer contradictoirement le rôle des usuriers et des trafiquants d'argent de tout acabit. Contradiction d'autant plus étrange que l'ensemble des investisseurs des chaînes d'argent semble implicitement admettre sinon accepter l'inexistence radicale de garanties fermes quant à la récupération éventuelle des fonds prêtés !

Dans le vaste registre des modes d'intervention de l'informalité financière, José Cabrera Romàn ne représente en aucun cas une exception, si l'on pense aux innombrables offres et demandes d'argent non satisfaites sur les marchés officiels de l'argent. En cela, la précédente crise n'a jamais cessé d'avoir un réel impact économique et financier sur l'économie équatorienne, même différé dans le temps : le système financier, non concurrentiel de nature foncièrement oligopolistique, n'a pas pu ou su reconquérir les clients perdus pour la finance légale. Une interrogation demeure toutefois en suspens : comment et pourquoi les pratiques informelles se sont-elles avérées plus attractives que la formalité bancaire auprès d'une clientèle préalablement échaudée par la perte de son patrimoine en 1998 ?

L'information asymétrique au service de la fraude

Si l'on revient plus précisément sur le rôle rempli par la banque locale après cette crise systémique, on constate que sa responsabilité dans la multiplication des solutions financières informelles, et même illégales, est engagée sur un double plan :

— En premier lieu, pour ce qui relève de la transparence des critères concernant la fixation des taux d'intérêt par exemple, les enseignements de la rupture de 1998 n'ont malheureusement pas été retenus : avec ou sans dollarisation, le niveau atteint par les taux débiteurs — même en période de baisse internationale des taux à court et à long terme —, n'a jamais reçu une démonstration valide susceptible de légitimer le prix rédhibitoire du loyer de l'argent. Selon une justification couramment avancée, les coûts opérationnels des contrats de crédit en Équateur étant comparativement plus élevés qu'ailleurs, il serait par conséquent logique qu'ils aient une incidence homothétique sur le montant des taux pratiqués. Même si rien ne prouve que les chiffres ou les indicateurs financiers présentés correspondent bien à des réalités comptables fiables, en

l'absence d'un organisme d'audit indépendant du milieu de la finance privée.

Bien que l'information financière utile soit par nature asymétrique, fruit en grande partie des compétences et de l'intégrité présumées des banquiers, elle n'exonère pas en outre d'une lourde responsabilité l'expertise professionnelle du chiffre (analystes financiers, commissaires aux comptes, superviseurs, etc.) dans l'inaccomplissement d'un travail critique sur l'authenticité des données publiées. Point n'est besoin d'insister ici sur le fait qu'un des problèmes les plus sérieux soulevés par la crise de 1998 fut celui des manipulations successives de la comptabilité des établissements financiers. Celles-ci ont non seulement fragilisé son anticipation mais retardé ensuite la « sortie de crise » sous la forme d'un dépassement rapide des difficultés de liquidité et de solvabilité. Cette double asymétrie informationnelle bonifie un terreau social propice à une suspicion généralisée, à l'apparition systématique d'une défiance de la clientèle vis-à-vis des banques lesquelles sont finalement perçues comme incapables de satisfaire, en toute sécurité bien entendu, ses besoins essentiels de financement. D'autant que le *spread* croissant des taux d'intérêt¹⁰ renforce la décision paradoxale des participants d'investir la totalité de leur patrimoine dans un risque financier pyramidal. Le fonctionnement prédateur des entités de crédit associé à une perception sociale négative de leur activité expliquerait pour beaucoup la fuite massive vers un rentisme spéculatif dont l'un des avatars dangereux fut la chaîne du notaire de Machala.

— En deuxième lieu, s'il y a responsabilité indirecte du système bancaire dans l'extension de la fraude pyramidale, celle-ci ne se réduit pas nécessairement à une information opaque utilisée pour le seul profit des banquiers, avec comme conséquence néfaste le refus de recourir à leurs services. Car la même critique pourrait être adressée à la carence informationnelle qui constituait la pyramide de José Cabrera Román : seul détenteur de données sur le volume et les différents maillons (flux d'argent) la composant, hormis les rémunérations mirobolantes qu'il faisait miroiter aux futurs *gogos*, personne ne savait comment et pourquoi le notaire pouvait offrir des gains financiers élevés en aussi peu de

10. Ce vocable désigne en réalité l'écart entre les taux d'intérêt débiteurs (perçus sur les crédits octroyés par les entités bancaires) et les taux d'intérêt créditeurs (concedés à l'épargne des déposants). Depuis janvier 2000 (officialisation du dollar en remplacement du sucre la monnaie nationale en vigueur), ce différentiel d'intérêt n'est jamais descendu au dessous des 10 points, inflation comprise.

temps¹¹. Au-delà de la crédulité aveugle des apporteurs, le succès grandissant de l'étude notariale au fil du temps ne changea en rien l'opacité structurelle de la pyramide de plus en plus haute. Avec les quantités substantielles de liquidités collectées, un volume croissant d'argent — difficile à évaluer en raison du secret bancaire en vigueur (*sigilio bancario*) —, fut par ailleurs transféré sur les comptes courants d'établissements de crédit d'envergure régionale. La question de savoir s'il y eut complicité, complaisance ou voire même incompétence de la part des banquiers demeure du domaine des hypothèses invérifiables dans la mesure où les enquêtes fiscales et judiciaires postérieures ont été délibérément restreintes au cercle familial sans être élargies aux autres parties prenantes (entreprises, commerces, sociétés immobilières...) à l'origine de l'intégration de l'argent illicite dans des circuits financiers plus formels.

Des éléments précédents surgissent quelques réflexions d'étape susceptibles d'approfondir la signification économique de cette fraude pyramidale en relation avec la crise : d'une part, malgré tout le corpus normatif et réglementaire élaboré depuis 1998 afin d'encadrer les activités d'intermédiation bancaire, une zone de non droit capable d'accueillir des capitaux de provenance douteuse a continué de fonctionner au sein même de la finance officielle, perpétuant sous une forme nouvelle les escroqueries financières. Sur le plan économique et financier, l'intensité de la circulation d'argent estompe les frontières déjà assez poreuses de la légalité et de l'illégalité par la multiplication des bénéficiaires apparents de la manne pyramidale. Au fur et à mesure du temps, ceux-ci diminuent pour ne laisser subsister qu'une minorité de riches (le chef, les initiés, les banquiers en cheville...) qui détiennent en exclusivité l'information stratégique fondamentale liée aux placements réalisés.

Mais cette porosité n'est pas seulement de nature juridique puisqu'elle a comme fonction sous-jacente essentielle d'occulter la traçabilité des capitaux échangés entre la sphère formelle et informelle (Garabioli D., 2006). Au vu des intérêts pharamineux versés par le notaire, l'hypothèse que son commerce ait été de surcroît le vecteur privilégié de divers blanchiments de profits issus d'activités prohibées (corruption, contrebandes diverses, trafics de drogues et d'armes, etc.) gagne en plausibilité interprétative : jusqu'au jour d'aujourd'hui, il est quand même surprenant de constater que la plus grande partie des fonds évaporés n'a

11. Ainsi les futures « victimes » se procuraient le capital initial en dollars auprès des banques locales à un taux oscillant entre 15 % et 20 % par an pour bénéficier des intérêts du notaire en moyenne de 10 % par mois !

jamais été réclamée par leurs propriétaires ! En relation d'affaires légitimes avec quelques grandes banques régionales, « Cabrita » aurait peut-être reçu de fortes commissions pour blanchir de l'argent sale lesquelles étaient en partie redistribuées à l'intérieur de la chaîne assurant le renouvellement de la confiance des épargnants. Finalement, le scandale du notaire de Machala révèle la conjonction d'une suite d'altérations décisionnelles (mimétisme social, avidité des banquiers, information manipulée) favorisant l'entrée des apprentis spéculateurs dans la pyramide financière. Le grand absent étant toujours l'État équatorien que ce soit au niveau de la prévention comme de la répression.

La croyance en un « capitalisme magique » : les pyramides colombiennes

Le cas du notaire de Machala escroquant une clientèle provinciale demeure toutefois assez anecdotique, voire même assez mineur dès lors qu'on le compare à l'expérience plus systémique de la Colombie : au cours du mois de novembre 2008, ce pays a été secoué par une succession ininterrompue de scandales financiers la plupart liés à la faillite de nombreuses pyramides d'argent. Tant la quantité que la taille des chaînes ont eu pour conséquence simultanée de susciter plusieurs émeutes d'origine sociale et une intervention énergique de l'État visant à rétablir l'ordre dans les régions affectées par la violence spontanée. L'étude de ce phénomène capital s'avère donc intéressante à approfondir pour une triple raison : d'une part, l'ampleur de la fraude ainsi que la masse des victimes spoliées au plan national auraient pu déclencher une crise structurelle s'il n'y avait eu l'action rapide et répressive du pouvoir politique, sans laquelle la confiance en la solidité des institutions économiques et sociales eût été balayée. Plus qu'à un engouement collectif temporaire vis-à-vis de solutions faciles d'enrichissement, le succès relativement durable des pyramides colombiennes — avec la réussite individuelle de ses dirigeants les plus charismatiques comme exemples d'ascension sociale fulgurante —, a pu reposer pendant un moment sur un vaste mouvement populaire d'adhésion aux valeurs d'un capitalisme créateur de richesses pour tous. Au-delà de quelques bénéficiaires bien réels situés au sommet, la crise des pyramides a permis enfin de mettre au jour le fait que la vocation apparente d'enrichissement de la clientèle affiliée dissimulait d'autres fonctions moins altruistes, en prise directe avec les besoins financiers et monétaires de la criminalité organisée en Colombie.

Apogée et chute de l'industrie de l'argent illicite en Colombie

S'il est vrai qu'il a toujours existé des escroqueries à la pyramide en Colombie, ce n'est qu'au commencement du XXI^e siècle qu'elles prennent un véritable essor jusqu'à devenir un problème crucial pour l'avenir et la croissance de l'économie légale. Certes, cette nation se caractérise par une longue histoire d'illégalité institutionnalisée dont les effets économiques et financiers ont pu en partie remplir un rôle moteur, sous certaines circonstances et époques, dans quelques secteurs et activités spécifiques (Thoumi F.E., 1994). Mais il faut bien constater que ce n'est qu'avec la libéralisation et la financiarisation constantes des structures formelles de l'économie nationale que le phénomène social de « pyramidisation » a acquis une place prépondérante dans la vie quotidienne de millions de Colombiens. Avant de se transformer en une crise financière et sociale, les chaînes d'argent se sont développées à une vitesse vertigineuse comblant presque tous les espoirs d'amélioration de pouvoir d'achat ou de gains monétaires substantiels.

Présentons au préalable quelques chiffres d'une fiabilité bien entendu relative puisque fournis *a posteriori* par des autorités politiques bien décidées à exacerber la menace de la collecte illicite d'argent pour des motifs pas toujours élevés. Malgré ce biais fondamental, considérons-les toutefois comme de simples approximations susceptibles d'aider à une perception globale du problème : au moment de l'apogée des pyramides en 2008, des données de la surintendance colombienne des banques estimaient, par exemple, à 250 leur nombre total, considérant seulement celles de taille respectable et opérant sur l'ensemble du territoire national. Elles regrouperaient environ près de 2 millions d'affiliés lesquels auraient apporté plus de 2 milliards de dollars. Deux exemples connus car bien documentés illustrent particulièrement l'expansion démesurée de chaînes dont rien et ni personne au départ ne pouvaient prévoir la réussite exceptionnelle en un temps aussi court ; il s'agit des histoires de DRFE et de DMG :

En premier lieu, la pyramide DRFE (*Dinero Rápido Fácil Efectivo*¹²) fut créée en 2004 dans la ville de Pasto, au sud de la Colombie, par un ancien gardien de parking¹³ toujours en fuite au moment d'écrire ces

12. Une traduction littérale du nom révèle le contenu d'un projet à très court terme voué principalement à l'enrichissement rapide, facile et sous forme de liquidités immédiates des participants à la pyramide.

13. Carlos Alfredo Suarez, vingt-huit ans à l'époque des faits relatés, menait grand train de vie dans le quartier chic de Las Cuadras de Pasto. Dans sa villa de luxe avec système de surveillance privé haut de gamme, il collectionnait les voitures de luxe imitant sans vergogne les canons du standing social très prisés des nouveaux riches colombiens du milieu des affaires et de la narcoéconomie.

lignes. Près de 10 bureaux de collecte de fonds furent ouverts à Pasto ; au fil du temps, ce succès local ne suffisant plus, 50 autres officines furent alors inaugurées dans 11 départements avoisinants. Pour une mise de fonds propres de 15 000 dollars au moment de la fondation, quelques années plus tard la chaîne DRFE pouvait collecter 15 millions de dollars par jour grâce à l'activité frénétique de l'ensemble des succursales ! Souvent d'ailleurs localisées dans les départements ruraux du Sud abritant les cultures prospères de la coca, elles ont peut-être été l'objet d'intenses opérations de blanchiment d'argent sale.

En matière d'illégalité, la Colombie ne s'attarde jamais au stade artisanal, assez rapidement elle franchit l'étape supérieure, privilégiant avec une aisance remarquable l'organisation industrielle comme source de maximisation des profits illicites. DRFE ne dérogea nullement à la règle puisqu'elle entreprit de démarcher à l'international, enrôlant une clientèle répartie essentiellement entre l'Équateur, le Pérou et le Venezuela. Ainsi près de 7 000 Équatoriens frontaliers auraient déposé des fonds dans les bureaux de Pasto, Ipiales et Popayán ; le montant moyen des dépôts aurait atteint 30 000 dollars ! Comme dans le cas équatorien, l'impact régional de l'augmentation des sommes d'argent liquide en circulation fut circonscrit à la seule sphère de consommation des biens durables sans véritables répercussions sur l'appareil productif local.

La fin de l'histoire est cependant moins irénique glissant même vers une forme de cynisme social dès lors que les escrocs se défont publiquement de leurs actes frauduleux sur les ingénus épargnants ou le contexte international atonique : la chute des pyramides arrive après la déclaration des principaux dirigeants de diviser par deux les taux d'intérêt versés jusqu'à présent (de 150 % à 70 %). Cette baisse est aussitôt justifiée sans vergogne comme le meilleur moyen de contrecarrer l'impact de la profondeur de la crise économique mondiale sur le marché financier colombien. Une telle décision drastique engendre la panique générale parmi les affiliés de DRFE avec des actes de vandalisme que l'on doit avant tout interpréter comme autant de tentatives désespérées de récupération des patrimoines envolés. Le contenu potentiellement insurrectionnel de 7 départements méridionaux oblige le président colombien, Alvaro Uribe, à décréter « l'état d'urgence sociale » jusqu'à fin janvier 2009. Le mot de la fin revient ensuite aux escrocs dont l'ironie délibérément provocatrice figure sur un panneau d'un local de DRFE saccagé par des clients lésés : « Les seules pyramides qui ne disparaissent pas sont en Égypte. Travaillez ! »

En deuxième lieu, l'épopée édifiante de David Murcia Guzman

(28 ans) est révélatrice de l'ingéniosité délictueuse d'un homme dont la grande popularité lui a surtout servi de protection juridique, de construction sociale préservant l'impunité de ses actes illicites. Très commentée après son arrestation, sa carrière réussie d'escroc comporte toutefois de nombreuses zones d'ombre qui empêchent encore d'expliquer le pourquoi et le comment de sa rapide ascension sociale : issu d'un milieu modeste avec un niveau d'études secondaires, David Murcia multiplie sans cesse les emplois au cours d'un parcours professionnel sinueux, errant d'ailleurs de ville en ville : un jour il est vendeur de billets de tombola puis un autre représentant en marketing touristique pour terminer en caméraman d'une télévision locale. Ce n'est véritablement qu'à partir de 2003 que sa vie change radicalement de cours lorsqu'il fonde, dans le Putumayo, sa société aux initiales éponymes (DMG) avec un capital initial de 50 000 dollars.

Le trait de génie — comme nous aurons l'occasion de le voir ci-dessous —, c'est que DMG n'apparaît pas *stricto sensu* comme une pyramide classique puisque sa raison sociale la définit formellement comme une entreprise de commerce en gros de biens de consommation et de services variés. Plus précisément, l'astuce géniale réside dans la vente aux membres de la « famille DMG ¹⁴ » de cartes prépayées permettant d'acheter différents crédits et services. Et le résultat s'avère nettement supérieur aux prévisions les plus optimistes : quelques années plus tard, David Murcia est devenu un homme d'affaires fortuné, socialement respectable qui a bâti un puissant conglomerat économique et financier. Le groupe DMG possède ainsi 56 bureaux dans le pays, un hypermarché dans la capitale, Bogotá, des succursales dans plusieurs pays latino-américains : en Équateur, au Mexique, au Panamá où est d'ailleurs localisé son siège social. David Murcia est en outre propriétaire d'une chaîne de télévision, Body Channel. Un écheveau d'investissements situés dans le reste du monde complète financièrement les actifs du conglomerat.

Selon des calculs approximatifs, ce dernier pèserait au total pas moins de 2 milliards de dollars et serait parvenu à fidéliser environ 200 000 clients/familiers en moins de 5 années d'existence. Outre la multitude de sociétés plus ou moins transparentes où sont occultés de volumineux avoirs financiers, le patrimoine physique du *golden boy* est encore plus impressionnant : à l'intérieur des garages des 48 appartements et maisons établis à son nom, de nombreuses voitures luxueuses de sport attendent le bon vouloir de son propriétaire. Cette frénésie de consommation somptuaire s'empara également de nombre de participants rassérénés par

14. Selon la terminologie paternaliste employée par son flamboyant dirigeant...

l'accomplissement ponctuel des versements d'intérêt élevés et le remboursement intégral du capital prêté.

Cette confiance collective jamais démentie par le moindre dysfonctionnement de DMG nourrissait une popularité grandissante allant jusqu'à l'idolâtrie du leader, David Murcia. Incarnant tour à tour Le Messie ou Robin des Bois dans l'imaginaire social des affiliés, « la mise à bas du héros populaire » (*New York Times*) survint là où personne ne l'attendait, comme le fruit d'une décision prise au plus haut sommet de l'État : à la différence de DRFE, dont la faillite fut précipitée par la panique incoercible de la clientèle, la fermeture du groupe DMG — dans une situation florissante à l'époque —, fut décrétée par la présidence colombienne dans le souci d'atténuer les tensions sociales apparues lors de l'effondrement généralisé des pyramides sur le territoire national. La volonté politique de contenir le développement exponentiel en Colombie d'entreprises de collecte illicite d'argent, parce que faisant de l'ombre au système financier officiel, serait une des explications plausibles à l'origine d'un tel châtement. Or, les escroqueries pyramidales sont, sur le plan pénal, difficiles à incriminer lorsque le délit n'est pas expressément mentionné dans le corpus des normes de gestion des banques colombiennes. D'où une certaine part d'arbitraire qui relève d'une aporie juridique en partie compensée par des accusations officielles non étayées, sur le moment, par des preuves tangibles d'évasion fiscale ou de blanchiment. Ce n'est qu'après l'arrestation de David Murcia, grâce aux aveux concordants des principaux dirigeants du groupe, que les opérations supposées suspectes sont en définitive devenues de réelles infractions économiques et financières. Finalement jugé et condamné en Colombie pour escroquerie et évasion fiscale, il fut en dernière instance extradé vers les États-Unis en 2009 afin de répondre devant un tribunal new-yorkais des délits de corruption et de blanchiment d'argent de la drogue...

La mécanique généreuse de l'escroquerie pyramidale

Il est temps d'aborder ce qu'un chercheur colombien (Eduardo Sarmiento) a assez justement qualifié de « mécanique généreuse », la logique fondamentale des escroqueries pyramidales comme une des causes de leur pérennité historique. En cela, DMG constitue un cas beaucoup plus remarquable que les autres puisqu'il est parvenu à métamorphoser — au fur et à mesure de sa croissance —, la finalité ultime du conglomérat, la soif inextinguible pour le gain facile à court terme, en des aspirations plus généreuses, moins apparemment chrématistiques. Rappelons au préalable que la fraude DMG est

structurellement une pyramide financière à laquelle on aurait ajouté un élément supplémentaire de sophistication : la vente planifiée de cartes à point à des affiliés (« la famille ») permettait de garantir un retour sur les montants prépayés entre 50 % à 300 % selon la période choisie, en général moins de 6 mois. Cette carte en quelque sorte de crédit permettait en outre d'acquérir tout un éventail de produits depuis le panier de la ménagère et de l'électroménager jusqu'aux voyages organisés et aux automobiles. Autrement dit : les futures victimes avaient des motivations fondamentalement très différentes ne se réduisant pas à la recherche exclusive de l'argent pour l'argent. En échange, chaque acheteur recevait une bonification en points que l'on convertissait en argent liquide. L'affilié était en général assuré de recouvrer une somme identique à celle investie au départ. Bien avant leur stigmatisation politique, les cartes prépayées n'avaient rien d'illégal dans la mesure où elles faisaient même partie d'un projet de loi présenté par le gouvernement : « (la carte) sera soumise au régime fiscal correspondant à l'acquisition de produits et de services respectifs, ainsi qu'à la régulation qu'établira à cet effet le gouvernement... »

Des milliers de Colombiens ont donc cru au miracle matérialisé par les intérêts mirobolants distribués. Ce qui faisait dire à David Murcia, dans un accès de mégalomanie coutumière, qu'il avait trouvé un nouveau système susceptible « d'éradiquer la faim dans le monde ». Les participants n'étaient plus les seuls consommateurs des petites villes des régions cocaïères mais de surcroît les grandes entreprises et les sociétés de services des métropoles urbaines. Pour ces heureux épargnants, une seule obligation à respecter pour rester dans la « Course au Trésor » : assurer la plus grande publicité à DMG en attirant le maximum de clients.

Rien de frauduleux dans tout cela jusqu'au jour où le décret présidentiel de fermeture enraya définitivement la pseudo-générosité du système en dévoilant ses aspects les moins altruistes : la vocation économique réelle du groupe DMG n'était pas de lutter visiblement contre la pauvreté mais plutôt de favoriser la circulation incessante de marchandises et de *cash* au travers d'une multitude de sociétés écran localisées à Panamá City. La fameuse mécanique généreuse recélait en fin de compte une vaste lessiveuse d'argent avec une asymétrie informationnelle de fonctionnement permettant d'intégrer aux fonds secrets de provenance illégale les liquidités des affiliés de la pyramide.

Dans les coulisses des pyramides financières

Engouement collectif, soif de gains faciles et informations asymétriques... sont quelques-unes des caractéristiques essentielles

associées généralement au phénomène économique et social des pyramides financières. Or l'expérience colombienne montre, comme les situations antérieures d'escroqueries massives dans le monde, qu'elle ne se réduit nullement à un montage simple mais efficace de « production illicite d'argent par de l'argent ». Derrière la dimension apparemment magique de création de richesses, il existe toujours une contrepartie occulte, une externalité négative comme diraient les économistes néoclassiques, qui permet de mieux comprendre le pourquoi des offres pécuniaires attractives ainsi que leur pérennité. Dans le cas de DMG par exemple, au-delà des gains attribués aux participants directs, la révélation ultérieure de versements illicites à des hommes politiques en Colombie et à plusieurs candidats à la présidence du Panamá corroborerait, s'il en était encore besoin, la nécessité impérieuse de recourir à l'illégalité pour maintenir un haut niveau de rentabilité pyramidale. Au délit de corruption, il faudrait par conséquent ajouter celui de blanchiment d'argent de la drogue figurant sur la demande d'extradition des principaux dirigeants transmise par un tribunal fédéral de New York aux autorités colombiennes : ce conglomérat aurait ainsi ouvert un compte auprès d'une succursale d'une banque d'affaires américaine avec un dépôt initial de 2,1 millions de dollars, montant qui serait le résultat de paiements des cartels mexicains aux narcotrafiquants colombiens.

Ces précisions ponctuelles nous aident toutefois à reconsidérer la problématique des responsabilités individuelles et collectives de l'extension de la fraude pyramidale sous plusieurs angles : tout d'abord, en termes de régulation financière, l'inefficacité des contrôles et de la surveillance des pyramides par les institutions compétentes du système proviendrait en partie d'une ignorance assez surprenante de leurs mécanismes de fonctionnement. C'est la raison pour laquelle toute intervention de la surintendance des banques devient dès le départ impossible devant la carence de preuves tangibles sur l'activité illégale de collecte d'argent. *A fortiori* cela s'avère d'autant plus difficile lorsque les participants — comme nous l'avons vu ci-dessus —, partagent totalement la finalité d'obtenir des profits exponentiels. L'on a alors raison de souligner que les analyses d'impact des pyramides sur la stabilité financière seraient non seulement les bienvenues mais l'étape préalable indispensable vers une meilleure prévention et un contrôle plus serré de leurs multiples effets ¹⁵.

15. Ce fut le souhait exprimé par un panel des représentants de surintendances des banques et d'experts financiers latino-américains réunis à La Paz (Bolivie), en novembre 2008, dans le cadre d'un séminaire spécialisé dans la lutte contre les escroqueries pyramidales. Cf. *El Comercio* (Équateur), 14//11/2008.

L'attitude des autorités demeure ensuite sujette à caution puisqu'elles ne sont pas intervenues à temps malgré les rapports successifs des représentants régionaux du gouvernement les avertissant des risques financiers de l'extension pyramidale. L'hypothèse d'une complicité éventuelle du pouvoir politique dans la supervision « au ralenti » naît en fait de la représentativité élevée de certaines catégories de fonctionnaires qui ont participé soit par leurs investissements soit par leur influence à la totale liberté d'agir des chaînes d'argent : policiers, militaires, juges... auraient retardé — à seul fin de préserver leurs gains —, les décisions politiques susceptibles d'atténuer l'ampleur de la crise économique et sociale. Comme le scandale du notaire de Machala l'avait déjà révélé, le secteur financier colombien n'est pas lui aussi exempt de toute critique, d'une part de responsabilité dans la multiplication des escroqueries pyramidales : par la cherté du crédit et par la modestie de la rémunération de l'épargne collectée¹⁶, les entités bancaires ont indirectement expulsé du circuit officiel des clients insatisfaits qui rejoindront un peu plus tard les files des futures victimes. De même, des implications directes de banques sous la forme de réception de liquidités douteuses ou même de placements spéculatifs dans le système pyramidal ont été plusieurs fois observées soulignant une fois encore la porosité opérationnelle des frontières entre la légalité et l'illégalité financières. Dans les régions de la culture de la coca, la naissance de pseudo-banques chargées de légaliser les immenses gains illicites a représenté enfin un formidable apprentissage pour les nombreux escrocs à l'origine des futures pyramides.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, formulons quelques réflexions finales autour du réel sens économique des pyramides par rapport à une crise passée ou présente. Les premières relèvent surtout de constatations d'ordre général dans la mesure où les exemples analysés ici montrent combien ce délit tend à déplacer la problématique *stricto sensu* de la crise et de ses effets (y compris déviants) vers un positionnement plus complexe considérant les chaînes d'argent comme une alternative en apparence viable pour les participants face à l'échec des sorties officielles de crise du capitalisme globalisé (sauvetages financiers, plans de soutien des secteurs sinistrés,

16. La haine des banques locales, qui facturent des frais de fonctionnement et fixent des intérêts prohibitifs (20 % en moyenne pour un emprunt) interdisant de la sorte le crédit à une grande partie de la population, éclata au grand jour chez les clients lésés par la fermeture intempestive de DMG.

politiques de l'emploi, programmes de lutte contre la pauvreté, autres solutions aux problèmes locaux...) :

La prégnance des pyramides en Amérique latine constitue en fait un signal fort, un révélateur puissant de l'imperfection doublée d'une incapacité politique et sociale de l'économie capitaliste, légale, à répondre aux nouveaux besoins des diverses classes affectées, sur le moment ou plus tard, par une récession à durée variable. En cela, la fraude pyramidale n'est pas distincte du secteur informel, productif ou non, qui continue de subsister avec ou sans crise. À une différence capitale près l'inscrivant toutefois dans l'informalité financière mais sans l'absorber entièrement¹⁷. Toutes les pyramides n'obéissent pas à une logique de survie dans la mesure où les aspirations à une amélioration du niveau des revenus modestes ou à un enrichissement personnel s'entremêlent selon les catégories sociales concernées : car les pauvres en chemin vers la misère ainsi que les classes moyennes en voie de déclassement auront à cœur d'atteindre ces objectifs différents par le biais d'un accès constant aux chaînes d'argent. Et ces dernières ne sont pas prêtes de disparaître puisque l'on peut supposer que l'impact global de la dernière crise, fragilisant principalement le centre du capitalisme financier, sur le monde non-développé sera modérément atténué par une meilleure efficacité des politiques économiques et sociales des gouvernements actuels. Simple supposition non dénuée de fondement à l'aune des expériences historiques de crises du capitalisme dans la région latino-américaine au cours des XX^e et XXI^e siècles.

Une ultime considération générale — revêtant un double aspect quantitatif et qualitatif —, explique en outre la difficulté d'analyser le couple crises/pyramides : comme n'importe quel délit d'affaires, l'ampleur économique et financière des fraudes pyramidales demeure largement inconnue si ce n'est — dans le meilleur des cas —, sous-estimée. En période d'expansion, les essais de quantification sont non seulement freinés par le nombre exponentiel d'innovations financières mais aussi par leur substrat assez proche en fin de compte de la philosophie des chaînes d'argent : ainsi, le LBO (Leverage Buy Out¹⁸), lorsqu'il s'accompagne en particulier du démantèlement programmé d'unités de production à la rentabilité moins élevée que celle des opérations financières, se différencie *in fine* assez peu de la cavalerie traditionnelle, homothétique sur le fond aux montages pyramidaux

17. Le « saut dans l'illégalité » ne représentant pas un critère suffisant de discrimination ou d'intégration au sein du secteur informel.

18. Il s'agit en résumé d'une technique financière permettant de lever des fonds dans le cadre d'un processus de fusion/acquisition d'entreprises.

(Gréau J.-L., 2008). Ces évaluations approximatives reviennent parfois à faire croître de manière artificielle les volumes d'argent illicite réellement échangés. C'est un biais statistique bien connu des économistes chargés de mesurer le poids économique et financier des flux mafieux ou ceux issus de la délinquance d'affaires¹⁹. Une difficulté rédhibitoire supplémentaire réduit encore la portée de l'approche quantitative : rares sont les victimes, quelle que soit d'ailleurs leur importance socio-économique, qui ont le courage de réclamer sur la place publique — pire encore par la voie judiciaire —, la restitution des épargnes évaporées, du capital investi de façon par trop imprudente.

D'un point de vue qualitatif, en période de contraction économique, ce n'est pas tant l'incrimination de produits financiers nouveaux et sophistiqués, quand bien même seraient-ils responsables de débordements frauduleux, qui pose problème que leur « scandalisation » par des médias toujours prêts à stigmatiser les excès d'une finance prédatrice (Turba V., 2007). Le débat éminemment politique relatif à la « moralisation » du capitalisme se substitue en général aux estimations de la fraude pyramidale et à une connaissance rigoureuse de ses mécanismes concrets, de ses causes structurelles accentuant certes de manière indirecte l'opacité consubstantielle du délit. Ce fait social avéré repose sur la crainte fondée que ces chaînes spéculatives ne soient stigmatisées sur le champ par une opinion consensuelle qui considère l'économie comme une science morale. Cette conception, bien que pertinente dans l'absolu, ne reflète plus totalement le contenu de la pensée des économistes qui dominent, influencent l'évolution intellectuelle de la discipline. La rationalité ou l'irrationalité exubérante des marchés à travers l'observation soit du résultat économique (augmentation du *cash flow* commercial) soit de la rentabilité financière à court terme (le fameux *return to equity*), ou les deux à la fois, représente leur principal champ de réflexion et d'action. À cet égard, le processus de « la production d'argent par de l'argent » comme finalité du capitalisme contemporain peut effectivement emprunter des voies légales ou illégales sans impliquer pour autant un jugement de valeur : vouloir faire des profits n'est pas moral encore moins immoral mais certainement amoral pour ce système économique particulier reposant sur l'égoïsme de ses acteurs influents. Cette recherche de rentabilité maximum risque néanmoins de dériver en crises et fraudes pyramidales en tous lieux et à tous moments.

19. Tous ces calculs ne sont pas toujours dénués d'un arrière fond idéologique qui sous-tend les politiques officielles de lutte contre l'argent sale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BATAKOVIC Dusan, 1997 : « L'Albanie : La transition dans les tenailles des pyramides financières ». in *Rapport moral sur l'argent dans le monde en 1997. L'éthique financière face à la mondialisation*, Association d'économie financière-Montchrestien-Caisse des Dépôts et Consignations, p. 271-275.
- BLANQUÉ Pascal, 2001 : « Crises et fraudes. Vers de nouveaux mécomptes ». in GRAVEREAU Jacques, TRAUMAN Jacques (ed.) : *Crises Financières*, Paris, Economica, p. 328-341.
- BOISSIEU Christian de, 2002 : « La régulation financière dans le monde post-Enron ». in *Rapport moral sur l'argent dans le monde en 2002. La crise financière et ses suites*, Paris, Association d'Économie financière-Montchrestien-Caisse des Dépôts et Consignations, p. 151-161.
- BONIN Hubert, 2006 (a) : « Les banques et la fraude : un risque permanent (1850-1950) ». in *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours* (études réunies par BÉAUR Gérard, BONIN Hubert et LEMERCIER Claire), Genève, Droz, Coll. « Publications d'histoire économique et sociale », n° 21, p. 345-362.
- BONIN Hubert, 2006 (b) : « Réflexions sur la fraude monétaire », in *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours* in BÉAUR Gérard, BONIN Hubert et LEMERCIER Claire, *op. cit.*, p. 411-413.
- GARABIOL Dominique, 2006 : « Les fraudes financières et leurs contre-mesures », *Entreprise Éthique*, n° 25, octobre, p. 107-114.
- GRÉAU Jean-Luc, 2008 : « La crise : imprudence et avidité », *Médium*, n° 16-17, juillet-décembre, p. 346-357.
- KELLENS Georges, 2005 : « Faillites frauduleuses : l'ère des bulles », in AUGSBURGER-BUCHELI Isabelle et BACHER Jean-Luc (ed.) : *La criminalité économique : ses manifestations, sa prévention et sa répression*, les Actes de l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE), Paris, L'Harmattan, p. 309-317.
- MANGENOT Marc, 2005 : « Philosophie, origine, objectifs des normes internationales », in CAPRON Michel (ed.) : *Les normes comptables internationales, instruments du capitalisme financier*, Paris, La Découverte, coll. « Entreprise et Société », p. 151-181.
- THOUMI Francisco E., 1994 : *Economía política y narcotráfico*, Bogota, TM Editores, Colombie, 340 p.

TURBA Victoria, 2007 : *Comment échapper aux scandales financiers ? Histoire récente de fraudes et de faillites dans les entreprises multinationales*, Paris, L'Harmattan, 188 p.

WEITMANN Ami, 2009 : *L'affaire Madoff. Les secrets de l'arnaque du siècle*, Paris, Plon, 246 p.

SITES INTERNET CONSULTÉS

http://www.elcomercio.com/noticiaEC.asp?id_noticia=236249&id_seccion=6

http://www.elcomercio.com/noticiaEC.asp?id_noticia=236250&id_seccion=6

http://www.portafolio.com.co/economia/pais/2008-11-13/ARTICULO-WEB-NOTA_INTERIOR_PORTA-4664144.html

http://www.elcomercio.com/noticiaEC.asp?id_seccion=6&id_noticia=236369

http://www.portafolio.com.co/economia/pais/2008-11-13/ARTICULO-WEB-NOTA_INTERIOR_PORTA-4664720.html

http://www.portafolio.com.co/economia/pais/2008-11-13/ARTICULO-WEB-NOTA_INTERIOR_PORTA-4665013.html

http://www.eltiempo.com/colombia/justicia/la-historia-de-drfe-la-piramide-que-puso-a-temblar-a-11-departamentos_4664899-1

<http://www.hoy.com.ec/noticias-ecuador/sube-a-tres-la-cifra-de-muertos-por-estafas-en-colombia-318479.html>

<http://www.hoy.com.ec/noticias-ecuador/presuntos-ahorradores-estafados-asesinan-a-un-defensor-del-pueblo-en-colombia-318271.html>

<http://www.hoy.com.ec/noticias-ecuador/caos-por-quebra-de-piramides-318373.html>

http://www.portafolio.com.co/economia/pais/2008-11-13/ARTICULO-WEB-NOTA_INTERIOR_PORTA-4664005.html

http://www.portafolio.com.co/economia/pais/2008-11-13/ARTICULO-WEB-NOTA_INTERIOR_PORTA-4662680.html

http://www.portafolio.com.co/economia/pais/2008-11-12/ARTICULO-WEB-NOTA_INTERIOR_PORTA-4662430.html

<http://www.elespectador.com/noticias/investigacion/articulo87476-bomba-de-tiempo-de-dmg>

<http://www.elespectador.com/noticias/negocios/articulo-dian-esulca-35-empresas-captan-dinero-de-manera-ilegal?page=0,1>

<http://www.semana.com/noticias-problemas-sociales/platica-perdio/117686.aspx>

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/spa/2000/03/pdf/jarvis.pdf>

<http://www.semana.com/noticias-problemas-sociales/platica-perdio/117686.aspx>

<http://www.tormo.com.co/areas/enlaces/categoria.asp?id=3>

- http://www.eltiempo.com/colombia/justicia/propuesta-de-decretar-el-estado-de-emergencia-economica-genera-polemica_4667390-1
- http://www.eltiempo.com/colombia/justicia/procuraduria-investigara-a-funcionarios-que-no-frenaron-a-tiempo-las-piramides_4667378-1
- http://www.elcomercio.com/solo_texto_search.asp?id_noticia=153044&anio=2008&mes=11&dia=19
- http://www.elcomercio.com/solo_texto_search.asp?id_noticia=152846&anio=2008&mes=11&dia=19
- http://www.elcomercio.com/solo_texto_search.asp?id_noticia=152975&anio=2008&mes=11&dia=19
- <http://www.hoy.com.ec/noticias-ecuador/fiscalia-ordena-aprehension-de-lider-de-captadora-ilegal-319618.html>
- <http://www.hoy.com.ec/noticias-ecuador/control-de-captaciones-ilegales-319595.html>
- http://www.elcomercio.com/noticiaEC.asp?id_noticia=238145&id_seccion=4
- <http://www.hoy.com.ec/noticias-ecuador/las-piramides-ponzi-324210.html>
- http://www.elcomercio.com/noticiaEC.asp?id_noticia=246692&id_seccion=1
- http://www.elcomercio.com/noticiaEC.asp?id_noticia=288657&id_seccion=1
- http://www.elcomercio.com/noticiaEC.asp?id_noticia=240533&id_seccion=5
- <http://www.wikipedia.fr/Resultats.php?q=Sch%C3%A9ma+Ponzi>
- <http://www.wikipedia.fr/Resultats.php?q=Pyramides+financi%C3%A8res>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Vente_pyramidale
- <http://www.france.attac.org/spip.php?article8387>
- <http://www.legrandsoir.info/Immobilier-subprime-crise-financiere-ce-qui-avait-marche-en.html>
- <http://www.exalead.com/search/web/results/?q=%22Pyramides+financi%C3%A8res%22+after%3A+01%2F01%2F2000>
- <http://www.exalead.com/search/web/results/?q=%22fraude+pyramidale%22+after%3A+01%2F01%2F2008+>
- http://www.exalead.com/search/web/results/?q=%22+Allen+Stanford%22+after%3A+01%2F01%2F2008+&elements_per_page=10&start_index=10
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Allen_Stanford

Castelli Bernard (2010)

Crises et pyramides financières en Colombie et
Equateur : histoires de la confiance trahie

In : Phélinas Pascale (dir.), Selim Monique (dir.). *La crise
vue d'ailleurs*

Paris : L'Harmattan, p. 205-240. (Questions
Contemporaines.Série Globalisation et Sciences
Sociales)

ISBN 978-2-296-11544-6